

# Protection des pieds - normes

---

## Bottes

selon DIN EN ISO 20347 sans embout de protection des orteils. Si un embout est présent, il ne fait l'objet d'aucune exigence.

selon DIN EN ISO 20345 avec embout de protection des orteils pour les chocs à un niveau d'énergie équivalent à 200 J.

### Signification des catégories

**S4** antistatique, absorption d'énergie au niveau du talon

**S5** comme S4 + semelle intercalaire en acier + semelle profilée

## Chaussures de sécurité

### Signification des catégories

**S1** Basés sur les chaussures de sécurité selon EN ISO 20345 S1, ces modèles sont équipés d'un cuir particulièrement imperméable et parfaitement adaptés aux domaines et lieux exposés à l'humidité.

**S1P** Correspond à toutes les exigences de base selon EN ISO 20345, avec un équipement supplémentaire comprenant d'importantes fonctions de sécurité, comme p ex. la capacité d'absorption d'énergie au niveau du talon et le semelle antistatique.

**S2** Correspond à toutes les exigences de base selon EN ISO 20345 S1, avec un équipement supplémentaire comprenant une semelle intercalaire anti-perforation.

**S3** Fondés sur la norme EN ISO 20345 S2, ces modèles sont équipés d'une semelle intercalaire anti-perforation. Le cuir particulièrement imperméable protège contre l'humidité. La semelle profilée garantit une démarche assurée.

**SB** Correspond à toutes les exigences de base selon EN ISO 20345.

### Signification des exigences supplémentaires

**SRC** Résistance au glissement

**HI**  
Isolation contre la chaleur

**CI**  
Isolation contre le froid

**P**  
Sécurité anti-perforation

**ESD**  
Electro Static Discharge  
Décharge électrostatique

**Semelles orthopédiques selon BGR 191**  
Des chaussures selon BGR 191 peuvent être fournies.  
Divers modèles en stock.